

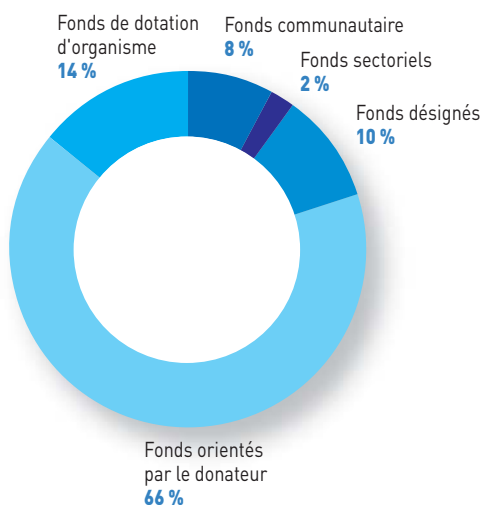


La Fondation du Grand Montréal (FGM) est un organisme de bienfaisance sans but lucratif voué au mieux-être de la collectivité du Grand Montréal. À cette fin, elle recueille des fonds de dotation permanents, en assure la saine gestion et en distribue les revenus de façon à soutenir des organismes locaux œuvrant dans divers secteurs, dont la santé, les services sociaux, les arts et la culture, l'éducation et l'environnement.

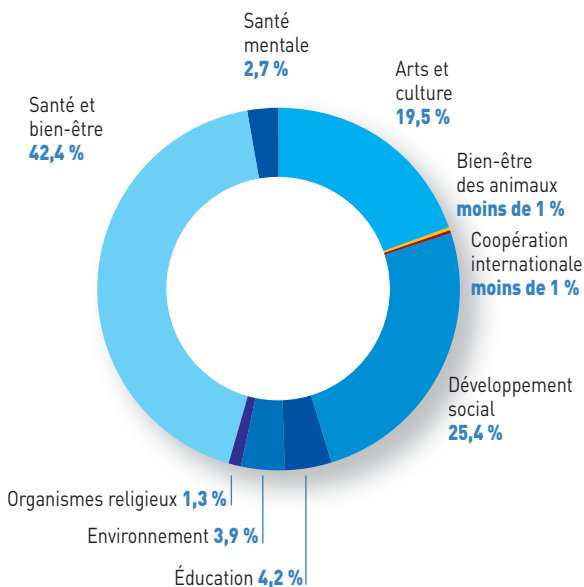
Faits saillants en 2007

- Fonds de dotation : 86
- Actif en dotation : 43,2 millions \$
- Actif total : 87 millions \$
- Subventions : 3 millions \$ depuis 2003

Types de fonds au 31 décembre 2007
Total : 43 230 153 \$



Subventions distribuées en 2007
Total : 2 016 224 \$



La FGM est membre du regroupement des Fondations communautaires du Canada (FCC). L'organisme réunit 160 fondations communautaires dont l'actif collectif totalise 2,9 milliards de dollars et qui rejoignent 89 % de la population canadienne.

La FGM peut donc compter sur le soutien et l'expérience de nombreuses autres fondations membres des FCC, dont la plus ancienne, à Winnipeg, a vu le jour en 1921.

Les Fondations communautaires du Canada jouent un rôle déterminant dans le réseau mondial des fondations, soutenant la mise sur pied de fondations au Brésil, au Mexique, en Europe centrale et de l'Est, en Afrique du Sud et en Australie.

**Pour plus d'information :
Fondation du Grand Montréal**

1, Place Ville-Marie, bureau 1918, Montréal (Québec) H3B 2C3
Téléphone : (514) 866-0808 Télécopieur : (514) 866-4202
infos@fgmtl.org www.fgmtl.org

Numéro d'enregistrement : 88197 9124 RR 001



MESSAGE DE LA DIRECTION

L'exercice 2007 aura été marqué par une augmentation exceptionnelle du rayonnement de la FGM.

Du côté des donateurs, ce rayonnement s'est traduit par la création de 17 nouveaux fonds orientés, la plupart de plus de 100 000 \$, qui ont porté l'actif géré par la FGM à près de 87 millions \$ dont 44 millions \$ d'avoir propre. Des centaines d'autres donateurs ont également contribué à alimenter des fonds déjà établis, preuve que la confiance dans la FGM s'étend de plus en plus à l'ensemble de la population. En outre, 17 organismes nous ont confié de façon permanente leur fonds de dotation afin que nous les aidions à assurer leur avenir à long terme.

La hausse constante de l'actif a contribué à accroître le rayonnement de la FGM, qui a versé cette année plus de 2 millions \$ en subventions. Uniquement dans le cadre de notre Programme de subventions communautaire, ce sont près d'une centaine d'organismes de tous les secteurs que nous avons pu soutenir.

Il est important de souligner que l'expansion de notre champ d'action a favorisé la création de liens de plus en plus étroits avec les divers milieux, tant sociaux que culturels ou environnementaux. Nous avons instauré avec chaque secteur un véritable dialogue qui nourrit notre réflexion et celle de l'ensemble de nos donateurs et qui nous permet de toujours mieux cibler notre soutien. À cet égard, il convient aussi de rappeler la publication de notre

deuxième rapport *Signes vitaux du Grand Montréal*, vaste bilan de la situation dans tous les volets de la vie montréalaise, qui lui aussi oriente notre travail et nous aide à jouer pleinement notre rôle communautaire.

Par ailleurs, à l'instar de l'ensemble des marchés au Canada et dans le monde entier, nous avons assisté en 2007 à une baisse des rendements. Soyez assurés, cependant, que cette situation n'a en rien atténué le dynamisme et la volonté de mobilisation de tous ceux et celles, employés et bénévoles, qui œuvrent au sein de la fondation. Nous les en remercions du fond du cœur.

Nous remercions également tous nos partenaires et donateurs de leur confiance et de leur générosité.

Alex K. Paterson
Président
du conseil d'administration



Kathleen Weil
Présidente
et directrice générale





FONDS DE LA FGM



Une grande souplesse dans le choix des fonds

La Fondation du Grand Montréal assure une grande souplesse à ses donateurs. Elle leur permet d'établir des fonds de dotation permanents et d'identifier les causes ou secteurs qui leur tiennent à cœur. Seul le produit de leur fonds est distribué, le capital continuant à fructifier année après année, sous la gestion vigilante de la FGM qui veille à en assurer la pérennité. Ce type de fonds peut emprunter de multiples formes.

Fonds communautaire

Le donateur confie à la FGM le soin d'identifier les enjeux et les secteurs prioritaires, sociaux, culturels, éducatifs ou autres, et les organismes communautaires les mieux à même de contribuer à la qualité de vie de la région. Le donateur s'assure ainsi que sa contribution suivra l'évolution des besoins.

Fonds sectoriel

Il permet au donateur de désigner l'un des secteurs d'intervention de la FGM qui bénéficiera du produit de son fonds, par exemple la santé, les services sociaux, les arts et la culture, l'éducation et l'environnement. Le donateur confie cependant à la FGM le soin d'identifier les besoins prioritaires de ce secteur.

Fonds désigné

Au moment de la création du fonds, le donateur désigne le ou les organismes qui seront les bénéficiaires à perpétuité du produit de son fonds. Si l'un des organismes bénéficiaires désignés cesse ses activités, les revenus sont alloués à un organisme doté d'une mission semblable.

Fonds orienté par le donateur

Il permet au donateur de recommander annuellement à la FGM le secteur ou les organismes qui bénéficieront du produit de son fonds.

Fonds hommage

Ce type de fonds est créé à la mémoire d'une personne ou d'une famille, ou encore pour commémorer un événement important. Il peut prendre la forme de l'un ou l'autre des fonds de dotation.

Fonds de dotation d'organisme

Ce fonds est créé par l'organisme qui en sera le bénéficiaire, dans le but de s'assurer de revenus permanents qui s'ajoutent aux sommes recueillies annuellement dans le cadre d'une campagne de financement. Toute personne peut contribuer à l'un de ces fonds par le biais de la FGM ou en communiquant directement avec l'organisme.

Fonds géré d'organisme

Dans ce type de fonds, un organisme de bienfaisance ou une fondation confie à la FGM la gestion à long terme de son fonds de dotation. L'organisme en demeure cependant propriétaire.

NOUVEAUX FONDS

De nouveaux fonds créés par des donateurs

Nos activités de planification de dons continuent de porter fruit comme en témoigne le nombre de nouveaux donateurs qui nous ont fait confiance. Cette année, 17 nouveaux fonds personnels ont été créés à la FGM.

Une grande partie de ces dons font suite à des recommandations de conseillers financiers qui voient dans notre fondation la meilleure réponse aux besoins philanthropiques et financiers de leurs clients. La FGM a d'ailleurs conclu un nouveau partenariat avec BMO Nesbitt Burns qui lui a permis cette année de répondre efficacement aux besoins philanthropiques de plusieurs clients du groupe de courtage et d'expertise-conseil.

Fonds de la Fondation Anna et Philip Belec

Ce fonds est né du souhait de trois associés de faire profiter leur milieu de leur succès. Chacun a créé un fonds orienté par le donateur auprès de la fondation communautaire de sa ville : Toronto, Burlington et Montréal dans le cas de Philip Belec. « Mon épouse, Anna, et moi croyons sincèrement dans la nécessité de soutenir notre milieu. C'est là une valeur que nous voulons transmettre à nos fils, Ben et PJ. Seule la FGM nous permettait de gérer efficacement notre engagement philanthropique et, graduellement, d'inclure nos enfants dans ce beau projet de famille. »



Fonds de la Famille Corey et Betsy Copeland

« Nous admirons énormément le travail accompli par la FGM depuis ses débuts. Nous disposons d'actions à valeur appréciée qui, pour nous, constituaient la meilleure façon de créer un fonds philanthropique que nous pourrions continuer à alimenter. La fondation est un excellent outil de soutien à la collectivité. »



Fonds de la Fondation Groupe Di Tomasso

Membre de BMO Nesbitt Burns, le Groupe Di Tomasso a concrétisé ce qu'il conseille à ses clients : créer un fonds caritatif à la FGM dans le cadre du programme de Fonds de bienfaisance BMO Nesbitt Burns. Michel Di Tomasso a choisi de consacrer ce fonds aux sans-abri. Il convie les autres membres de la famille Di Tomasso, ses amis et ses clients qui ont à cœur cet enjeu de contribuer au fonds. BMO Nesbitt Burns assurera le placement de l'actif, alors que la FGM administrera le fonds et appuiera le donateur dans la distribution des subventions.

Fonds de la Fondation de la famille Harrison

Ce fonds créé par Michael et Carol Harrison marque le début d'un engagement à long terme avec la FGM et avec leur milieu. Ce premier pas sera suivi de nombreux autres. Au fil des années, le couple continuera d'alimenter son fonds pour qu'il puisse répondre toujours mieux aux besoins de leur collectivité et soutenir les groupes qui proposent des solutions d'avenir. « Grâce à ce fonds, nous aurons l'impression de vraiment bâtir quelque chose qui, avec le temps, aura des effets réels et concrets sur notre entourage. »

Fonds Michel et Josée Jacques

Montréalais de souche et de cœur, Michel Jacques et sa femme, Josée, ont voulu partager ce qu'ils ont reçu. Après avoir contribué au succès de grandes sociétés québécoises, Monsieur Jacques souhaitait contribuer avec le même enthousiasme à l'avenir de son milieu en répondant aux besoins à long terme de ses concitoyens. « Nous considérons que nous avons eu beaucoup de chance et nous voulons la partager avec ceux que la vie a moins choyés. En tant qu'administrateur, j'ai évidemment cherché une solution efficace et rigoureuse. Je l'ai trouvée à la FGM. »



Fonds de la Fondation LES

Le premier fonds environnemental de la FGM

La Fondation LES a été créée par Lois Katnick à la mémoire de son mari, Jack Miro Katnick, et de leur fille, Leslie Anne. Père et fille aimaient l'harmonie et l'immense beauté de la nature. Pour eux, il était essentiel de protéger notre planète fragile. Grâce à ce fonds, Madame Katnick souhaite poursuivre dans cette voie. « J'espère que cette initiative et l'importance grandissante du mouvement écologiste nous aideront à trouver des réponses durables aux problèmes auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés. » Elle invite ses proches qui ont à cœur l'équilibre de notre milieu à se joindre à ses efforts dans le cadre de ce fonds.

Fonds de la Fondation familiale Marcel Naud

Ayako Nishi Naud a créé ce fonds à la mémoire de son mari, Marcel Naud, décédé il y a 40 ans. Madame Nishi Naud souhaite que ses parents et amis contribuent à ce fonds et à l'orientation des subventions qu'il générera. « J'espère ainsi réunir ma famille autour d'un projet philanthropique d'avenir qui perpétuera le nom de mon mari. » Madame Nishi Naud bénéficiera des conseils de la FGM, qu'elle a découverte par l'entremise de son conseiller financier de la BMO Nesbitt Burns.



Fonds

Tom et Olga Maxwell

Olga Maxwell a créé ce fonds à la suite de gains en capitaux importants dans le cadre de la vente d'une propriété. « J'y ai vu une formidable occasion de créer un fonds personnel pour soutenir les causes locales qui me tiennent le plus à cœur, tout en réduisant le montant des impôts à payer. C'est avec énormément d'enthousiasme que j'aborde cet engagement qui me permettra de soutenir des enjeux tels que l'itinérance, les femmes victimes de violence et les jeunes défavorisés. »

Fonds

Michael et Michaeleen O'Connor

Montréalais d'adoption, Michael O'Connor a créé un fonds orienté grâce à un don d'actions. « J'ai grandi sur la Côte Ouest, au cœur de l'industrie de la pêche et des traditions autochtones. Les Autochtones retournaient à la mer la tête, la queue, la peau et les arêtes des saumons qu'ils pêchaient, par respect pour le poisson et pour le faire revenir l'année suivante. En donnant une partie de mes actions, je m'inscris dans cette tradition de remettre à la collectivité une partie de ce qu'elle m'a apporté. »



Fonds hommage

D^r Marinko Mirko Biljan

Hommage à un homme d'exception profondément engagé

Marinko M. Biljan est décédé avec dignité et courage le 14 août 2007, à l'âge de 49 ans, de la sclérose latérale amyotrophique (SLA, ou maladie de Lou Gehrig), une maladie dégénérative incurable et mortelle. Père fier, compagnon de vie extraordinaire, il entreprenait tout avec passion, persévérance et détermination.

Originaire de Zagreb, en Croatie, le D^r Biljan y a obtenu son diplôme de médecine en 1984. Sous-spécialiste diplômé en endocrinologie de la reproduction, il a été recruté en 1996 au Royaume-Uni pour collaborer au développement du Centre de reproduction de McGill à Montréal. Médecin dévoué, il a également contribué à de nombreuses études cliniques et à l'avancement des connaissances sur l'ovulation et la super-ovulation. En 2002, il a fondé le Centre de fertilité de Montréal qui concrétisait sa vision unique de ce que devraient être les soins de fertilité. Son travail a permis à de nombreuses personnes de fonder ou d'accroître leur famille.

Le D^r Biljan pratiquait également de nombreux sports avec tout autant de détermination, notamment le triathlon au niveau compétitif. Il avait d'ailleurs décroché la troisième place dans sa catégorie au championnat du monde de triathlon à Edmonton, en 2001.

Le Fonds hommage D^r Marinko Biljan a été créé par son épouse, Diane, et leur fille de six ans, Morgan, avec l'appui de nombreux amis, collègues, patients et familles, proches ou simples connaissances. Le fonds vise à promouvoir la recherche en médecine de la reproduction, à favoriser la croissance et la santé des familles et à soutenir les familles aux prises avec la SLA.

« Sous le voile de la SLA, confie Madame Biljan, Marinko était un être remarquablement doué et passionnément engagé. Je crois qu'il s'était donné pour mission de contribuer à la vie pendant qu'il était parmi nous. Au-delà de ses réalisations, tous ceux qui l'ont côtoyé peuvent témoigner de son optimisme, de son humanité, de sa gentillesse, de sa générosité et de son sourire contagieux. Il était un ardent défenseur de la santé des femmes. Il a apporté énormément à ses patients, à leur famille et à l'ensemble de la collectivité. »



Fonds de la Maison Monbourquette et Fonds de la Fondation Gérard Veilleux

Gérard Veilleux, président de Power Corporation Communications, a créé deux fonds philanthropiques au sein de la FGM. Le premier, le Fonds de la Maison Monbourquette, sera dédié à cet organisme d'aide aux personnes en deuil dont Monsieur Veilleux préside le conseil d'administration. En créant ce fonds, il a voulu assurer la stabilité à long terme de l'organisme, fondé et dirigé par sa conjointe, Lisette Jean.



En 2007, Monsieur Veilleux a aussi créé le Fonds de la Fondation Gérard Veilleux, un fonds orienté par le donateur qui soutiendra dans un premier temps la Maison Monbourquette et, éventuellement, d'autres organismes. Monsieur Veilleux souhaite ainsi inspirer d'autres hauts dirigeants à contribuer à la qualité de vie à Montréal.



Fonds de la Maison Monbourquette

« La perte d'un être cher est une expérience que nous avons déjà traversée et à laquelle nous serons tous un jour confrontés, souvent de façon soudaine. Dans un moment comme celui-là, il est essentiel de pouvoir compter sur une aide, qu'elle provienne de notre entourage immédiat, de la collectivité ou d'un organisme de soutien. Si certaines personnes traversent cette épreuve avec sérénité, d'autres sont confrontées à une détresse émotionnelle difficile à surmonter. Par son action, la Fondation Monbourquette vise à rassembler les ressources existantes et à en créer de nouvelles pour combler le vide devant lequel se retrouvent trop souvent les personnes en deuil. »

Jean Monbourquette, prêtre oblat et psychologue

IL Y A PLUSIEURS FAÇONS DE FAIRE UN DON À LA FGM

Un donateur peut faire un **don immédiat**, en espèces ou sous forme d'actions cotées en bourse par exemple, ou un **don différé**, notamment par legs testamentaire ou don d'assurance-vie. Le donateur peut contribuer à l'accroissement des fonds actuels de la FGM ou créer un fonds de dotation personnalisé.

La FGM, partenaire à long terme des organismes

Le soutien aux organismes de bienfaisance du milieu est une composante clé de la mission de la FGM. Les nouveaux fonds de dotation d'organismes ont été nombreux cette année. En effet, en lui confiant leurs fonds de façon permanente, 17 organismes ont vu dans la FGM un moyen efficace de préserver leur stabilité à long terme et d'assurer une source de financement souple et adaptée à leurs besoins.

Deux programmes gouvernementaux d'appariement pour les organismes en arts et culture* ont stimulé la croissance de ce type de fonds de dotation à la FGM en vue de leur fournir une source de financement stable pour leurs projets et leur fonctionnement.

La FGM a également mis sur pied son propre programme d'appariement pour l'année 2007 à l'intention des organismes qui ont un fonds de dotation à la FGM. Une vingtaine d'organismes ont répondu à l'offre avec enthousiasme, profitant ainsi d'une aide additionnelle pour faire croître leur fonds de dotation.

* Placements Culture, géré par le Conseil des arts et des lettres du Québec, et le volet Incitatifs aux fonds de dotation du Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens.



Fonds de la Fondation Toujours ensemble

La volonté de Toujours ensemble d'assurer sa pérennité a tout naturellement amené son conseil d'administration à confier son fonds de dotation à la FGM qui, dans le cadre de sa mission, aide les organismes à voir loin. « Nous devons investir à long terme pour faire en sorte que nous ayons toujours les sommes nécessaires pour continuer notre travail auprès des jeunes en difficulté. L'expertise et l'approche de la FGM, ainsi que les économies d'échelle, les frais d'administration réduits et la

gestion de portefeuille professionnelle, sont des éléments clés qui nous confortent dans notre décision. »

Carolyn Renaud, présidente du conseil d'administration **Pierre Côté**, président et directeur général



Signes vitaux du Grand Montréal

La FGM a publié cette année son deuxième bilan des facteurs qui contribuent à la qualité de vie dans la grande région de Montréal. En cernant les forces et les faiblesses de notre ville, le rapport *Signes vitaux* contribue à l'orientation de notre programme de subventions. Ainsi, la pauvreté et le décrochage chez les jeunes, les difficultés d'intégration des nouveaux arrivants et l'environnement sont autant de défis qui exigent des solutions innovatrices.

Grâce à ce rapport, nous espérons aussi favoriser la réflexion et le dialogue au sein de la société montréalaise et guider dans leur choix nos titulaires de fonds orientés par le donateur.

Ce programme est aujourd'hui pancanadien. Dix autres villes ont publié cette année leur bilan, et les Fondations communautaires du Canada ont lancé une édition nationale de *Signes vitaux*.

Signes vitaux du Grand Montréal est publié en format sommaire imprimé. La version détaillée se trouve sur notre site : www.fgmtl.org. Pour obtenir la version nationale du rapport, consultez le site des FCC : www.cfc-fcc.ca.

Jeunesse et philanthropie

En 2007, un premier projet-pilote, *School Needs*, mené en collaboration avec *CBC Montreal* et deux conseils scolaires montréalais, a permis à des élèves du primaire et du secondaire d'explorer les enjeux de la philanthropie. Ils ont eu à jeter un regard neuf sur leur milieu pour en identifier les besoins et faire de meilleurs choix.

Ce projet représente un premier pas vers la création du programme Jeunesse et philanthropie qui s'inspire de programmes similaires mis en œuvre par d'autres fondations communautaires canadiennes. Le but est de favoriser l'engagement philanthropique des jeunes grâce à des activités de sensibilisation dans les écoles et à la participation des jeunes au processus d'allocation des subventions qui les concernent.





Montreal Matters

*L'environnement,
c'est notre affaire à tous*

En tant que partenaire de *CBC Montreal* dans le cadre du programme *Montreal Matters*, une initiative visant à susciter le débat sur les enjeux locaux importants, la FGM a organisé un petit-déjeuner-causerie sur l'environnement réunissant quatre personnalités très engagées.

Le Dr Louis Drouin, responsable du secteur Environnement urbain et santé de la Direction de la santé publique de Montréal, a préparé le terrain. À l'aide de données scientifiques, il a tracé un portrait inquiétant des conséquences sur la santé de notre inaction en matière de logement, de transport et d'urbanisme, inaction qui entraîne notamment des problèmes respiratoires chez les enfants et les aînés. La Direction de la santé publique a choisi d'agir, en conseillant les arrondissements et en faisant la promotion d'un plan de transport collectif et d'une charte des piétons.



Les solutions aux problèmes environnementaux existent et peuvent être fort simples comme l'a illustré Sidney Ribaux, cofondateur et coordonnateur général de *Équiterre*, un organisme sans but lucratif qui fait la promotion de choix écologiques et socialement équitables. *Équiterre* a collaboré à l'élaboration d'un programme facile à adopter par tous : *Changer le monde, un geste à la fois*. Douze petits gestes qui pourraient faire en sorte que nous cessions d'être parmi les plus grands consommateurs d'énergie au monde.

Pauline d'Amboise, secrétaire générale du Mouvement des caisses Desjardins, a prouvé que le dialogue était possible entre le secteur environnemental et le secteur privé. En partenariat avec *Équiterre*, le Mouvement Desjardins a adapté les principes du programme *Changer le monde, un geste à la fois* à son institution. Pour cette entreprise, dont la mission est de contribuer au mieux-être économique et social de la population, ce choix semblait naturel.

Charles-Mathieu Brunelle, vice-président exécutif et directeur général de la TOHU, la Cité des arts du cirque, a clos la rencontre en présentant une construction verte qui relève de la haute voltige. Le pavillon de la TOHU, qui s'inscrit dans le vaste Complexe environnemental de Saint-Michel, abrite entre autres une salle de spectacles. C'est l'un des rares bâtiments verts certifiés LEED Or au Canada.

SUBVENTIONS

Programme de subventions communautaire

Cette année, grâce à de nombreux nouveaux fonds et à des rendements exceptionnels en 2006, la FGM a pu accorder une centaine de subventions totalisant près de 840 000 \$. La qualité et la diversité impressionnantes des projets soumis témoignent de la vitalité du secteur caritatif montréalais. La FGM a pu ainsi soutenir l'ensemble des secteurs qui contribuent à la qualité de vie de tous, surtout celle des plus vulnérables d'entre nous.

Les sommes qui alimentent le Fonds communautaire proviennent des fonds sans restrictions et des fonds sectoriels. Ces fonds sont établis par des donateurs qui confient à la FGM le soin d'identifier les enjeux et secteurs prioritaires. Ces donateurs s'assurent ainsi que leurs contributions suivent toujours bien l'évolution des besoins. Certains titulaires de fonds orientés par le donateur choisissent aussi de consacrer à ce programme une partie ou la totalité des revenus de leur fonds.



Éducation *Motiver avant tout*

L'éducation est un cheminement gratifiant et stimulant. Pour certains, malheureusement, il est semé d'embûches. La FGM a donc cherché à identifier les moments les plus déterminants de ce cheminement. Elle a soutenu des organismes qui aident à prévenir ou à contrer le décrochage, le désintérêt ou le découragement chez les jeunes de tout âge.

Pour certains enfants, l'entrée à l'école constitue un défi insurmontable qui se traduit par des échecs en série. Le *Centre de services préventifs à l'enfance* a invité des enfants vulnérables et leurs parents à se familiariser avec le milieu scolaire durant l'été. Le passage du primaire au secondaire est parfois difficile aussi pour certains. Le *Carrefour de lutte au décrochage scolaire* aide les jeunes à bien terminer la première étape et à amorcer la seconde avec confiance. La *Maison Kekpart*, sur la Rive-Sud, rattrape quant à elle les adolescents de 14 à 19 ans en leur insufflant le désir de se réaliser par l'apprentissage d'un métier connexe aux arts de la scène.





Santé

La santé pour tous

Dans le secteur de la santé, le rôle de la FGM s'inscrit en complémentarité avec le système public. La FGM cherche à promouvoir la santé physique et mentale chez les personnes les plus vulnérables. Là encore, la FGM sort des sentiers battus en soutenant des organismes qui viennent en aide à des groupes de citoyens souvent négligés et marginalisés.

La *Fondation Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance* a mis sur pied une clinique dentaire gratuite pour les jeunes de la rue. Tous les ans, des étudiants en médecine dentaire de l'Université de Montréal y traitent pour divers problèmes environ 1 000 patients. La FGM a financé l'achat de deux fauteuils dentaires dont la clinique avait cruellement besoin. *Toujours ensemble* travaille également auprès de jeunes en difficulté, pour les inciter à finir leurs études. Cette année la FGM appuie un projet innovateur pour les stimuler grâce à l'activité physique et à l'acquisition de saines habitudes de vie. À l'autre bout du spectre, le *Conseil des aînés et des aînées de NDG* intervient pour améliorer la qualité de vie d'une clientèle confrontée à de nombreux changements qui les rendent vulnérables à la dépression. La FGM a financé la mise sur pied de groupes de soutien.

Arts et culture

La culture au quotidien

Pour la FGM, la culture n'est pas un luxe. C'est un instrument exceptionnel d'éducation qui contribue à stimuler la curiosité et la créativité des jeunes, à lutter contre le décrochage et à intégrer des personnes marginalisées. C'est pourquoi la FGM a privilégié les initiatives qui démocratisent la culture et rapprochent le public des artistes.

La *Compagnie musicale La Nef*, par exemple, a créé pour les enfants un spectacle musico-historico-théâtral, *La meunière*, qui les entraîne à la découverte de la Nouvelle-France du XVIII^e siècle. De son côté, le *Théâtre Le Clou* convie les 13 à 17 ans à un concours d'écriture de contes urbains qui permet aux gagnants de participer à un stage d'encadrement dramaturgique et de voir leur œuvre diffusée.





Environnement

Un appel à l'action

La FGM a choisi d'aborder ce vaste domaine sous l'angle de l'action et de la mobilisation des citoyens. Elle a soutenu des organismes qui aident à transformer le visage urbain de Montréal et de ses environs tout en favorisant la solidarité.

La FGM a aidé *Action Communiterre*, un projet d'agriculture urbaine qui rejoint quelque 450 personnes du quartier Notre-Dame-de-Grâce. Jardinage collectif, sensibilisation, repas intergénérationnels : l'environnement n'a pas de limites. De son côté, *Équiterre* cherche à implanter dans plusieurs arrondissements son programme *Je m'active dans mon quartier*. Lui aussi vise à sensibiliser les citoyens, notamment aux bienfaits du transport actif et au rôle de chacun dans l'amélioration de la qualité de vie. Avec son programme *Nettoyons Écolo*, *Option consommateurs* s'attaque à l'impact des produits d'entretien chimiques sur l'environnement et la santé, en ciblant les jeunes de 9 à 12 ans et leur famille par le biais du réseau scolaire.

Développement social

Une place pour chacun

Pour la FGM, le développement social passe par l'intégration de tous, car aucune société ne peut évoluer en laissant en marge des pans entiers de sa population. La FGM privilégie une approche orientée sur l'action et la responsabilisation. Elle a soutenu des organismes qui veulent donner aux gens les moyens de faire leur place.

C'est ainsi que le projet *Placement été Saint-Michel*, un volet de *Objectif Jeunesse* en collaboration avec *Vivre Saint-Michel en santé*, prépare les jeunes de ce quartier défavorisé au marché de l'emploi et favorise l'embauche étudiante. Tous les secteurs y contribuent : le privé, le public et le communautaire. Dans cette même optique d'intégration, la *Compagnie F* aide les femmes à acquérir leur autonomie financière en leur proposant des programmes de formation en démarrage d'entreprise, des activités de réseautage et l'accès à du financement. La fondation a choisi de soutenir tout particulièrement les femmes immigrantes. *La Maison Bleue*, de son côté, aide les femmes enceintes les plus vulnérables, notamment immigrantes récentes ou réfugiées. Grâce à la FGM, trois nouvelles accompagnantes issues des minorités suivront ces femmes tout au long de leur grossesse et même après.

Vous trouverez sur notre site Internet, www.fgmtl.org, une brève description de tous les projets que la FGM a soutenus cette année dans le cadre de son Programme de subventions communautaire.

FONDS ET SUBVENTIONS

Comment faire une demande de subvention

Priorités

La FGM couvre tous les champs d'activités qui contribuent à la qualité de vie. Pour l'attribution de subventions en 2007, la FGM a porté une attention toute particulière aux projets s'inscrivant dans les domaines suivants :

- **la santé physique et mentale**
- **l'éducation**
- **les services sociaux**
- **les arts et la culture**
- **la protection de l'environnement et le développement durable**

Admissibilité

Seuls sont admissibles les organismes sans but lucratif enregistrés auprès de l'Agence du revenu du Canada à titre d'organisme de bienfaisance. Ils doivent être établis dans le grand Montréal et desservir la population de Montréal, de Laval ou de Longueuil.

Processus

Les subventions sont allouées pour des projets spécifiques et pour une période déterminée. Un comité de subventions, composé de représentants de la collectivité et de conseillers professionnels bénévoles, évalue les demandes et formule des recommandations à l'intention du conseil d'administration et des donateurs. Le conseil d'administration attribue les subventions selon des paramètres établis à l'avance.

Programme de subventions communautaire

Organismes subventionnés	Subvention		
Action Communiterre	10 000 \$	Centre d'activités récréatives et éducatives	10 000 \$
AFP Québec	5 000 \$	Centre de ressources à la vie autonome du Montréal-Métropolitain	10 000 \$
Association communautaire d'emprunt de Montréal	10 000 \$	Centre de ressources communautaires de l'Ouest-de-l'Île	9 500 \$
Association des parents et amis de la personne atteinte de maladie mentale - Rive-Sud	5 000 \$	Centre de services préventifs à l'enfance	10 000 \$
Bibliothèque et centre d'informatique Atwater	10 000 \$	Centre des jeunes Boyce-Viau	9 633 \$
Bibliothèque des jeunes de Montréal	6 100 \$	Centre for the Arts in Human Development	9 200 \$
Camp Amy Molson	10 000 \$	Cercles des jeunes naturalistes	10 000 \$
Carrefour de lutte au décrochage scolaire	10 000 \$	Comité pour la justice sociale	9 981 \$
Carrefour d'entraide Lachine	10 000 \$	Compagnie F, entrepreneurship pour femmes	10 000 \$
Carrefour jeunesse-emploi de l'Ouest-de-l'Île	10 000 \$		
Carrefour Mousseau	9 067 \$		
Centre Action (deux projets distincts)	15 000 \$		



Programme de subventions communautaire - suite

Organismes subventionnés	Subvention		
Compagnie musicale La Nef	10 000 \$	Jeunes musiciens du monde	9 750 \$
Conseil des aînés et des aînées de NDG	6 500 \$	L'oasis des enfants de Rosemont	5 000 \$
Conseil des arts de Montréal	10 000 \$	La Maison Bleue	10 000 \$
Conseil des arts et des lettres du Québec	10 000 \$	Le Foyer des jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal	10 000 \$
Création etc...	10 000 \$	Le Phare - Enfants et familles	10 000 \$
Danse-Cité	10 000 \$	Le YMCA de l'Université McGill (La Porte Jaune)	9 744 \$
Droits et Démocratie	10 000 \$	Les Amis de la santé mentale	10 000 \$
Dynamic Theatre Factory	10 000 \$	Les Grands Ballets Canadiens de Montréal	10 000 \$
Écomusée de la Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent	20 000 \$	Les idées heureuses	10 000 \$
ENvironnement JEUnesse Inc.	10 000 \$	Les Impatients	10 000 \$
Ensemble contemporain de Montréal	6 000 \$	Maison des jeunes du Plateau inc.	10 000 \$
Équitas	10 000 \$	Maison Kekpart	10 000 \$
Équiterre	10 000 \$	Mères avec pouvoir	10 000 \$
Evergreen	4 092 \$	Mission Bon Accueil	10 000 \$
Famijeune	9 600 \$	Mouvement des personnes d'abord de Montréal	10 000 \$
Festival du nouveau cinéma	10 000 \$	Musée McCord d'histoire canadienne	10 000 \$
Festival TransAmériques	10 000 \$	Objectif Jeunesse (Vivre Saint-Michel en santé)	10 000 \$
Filles d'action / Power Camp	10 000 \$	Option consommateurs	10 000 \$
Fondation À Pas de Géant	10 000 \$	Orchestre symphonique des musiciens du monde	10 000 \$
Fondation Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance	20 000 \$	Ressource Action-Alimentation Parc-Extension	10 000 \$
Fondation des aveugles du Québec	5 000 \$	Santropol Roulant	9 950 \$
Fondation du Centre jeunesse de Montréal	10 000 \$	Services à la famille juive	10 000 \$
Fondation du Centre Normand-Léveillé	9 600 \$	Services de répit Emergo	10 000 \$
Fondation du Théâtre du Rideau Vert	10 000 \$	Société Alzheimer de Montréal	5 000 \$
Fondation Le Plateau	10 000 \$	Société Elizabeth Fry du Québec	10 000 \$
Fondation Metropolis bleu	10 000 \$	Spectre de rue	10 000 \$
Geordie Productions Inc.	10 000 \$	The Leanor and Alvin Segal Theatre	10 000 \$
Grands Frères Grandes Sœurs du Grand Montréal	10 000 \$	Théâtre de la zone grise	10 000 \$
GRIS-Montréal	8 850 \$	Théâtre Le Clou	8 000 \$
Groupe communautaire L'Itinéraire	10 000 \$	Toujours ensemble	6 282 \$
Institut de développement communautaire	8 000 \$	Tyndale St-Georges Community Centre	10 000 \$
Institut Pacifique	10 000 \$	Vision Inter-Cultures	10 000 \$
Jeunes au travail	10 000 \$	Vues d'Afrique	10 000 \$

Fonds désignés

Fonds / Organismes subventionnés	Subvention		
Fonds de la Fondation de l'Hôpital Queen Elizabeth pour la santé	716 594 \$	Fonds anonyme	
La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants		Fondation du collège universitaire dominicain	4 840 \$
La Fondation de l'Hôpital général de Montréal		Les Œuvres des abbés Martel et Marcil	4 840 \$
La Fondation de l'Hôpital juif Sir Mortimer B. Davis		Secours Tiers-Monde Québec	4 840 \$
La Fondation de l'Hôpital neurologique de Montréal			
Fondation de l'Hôpital Royal Victoria			
Fondation de l'Hôpital St-Mary's			
La Fondation de l'Institut thoracique de Montréal			
Fondation Hôpital Douglas			

FONDS ET SUBVENTIONS

Fonds orientés par le donateur

Fonds / Organismes subventionnés	Subvention		
Fonds Anne-Marie et Jacques Bougie		Musée des beaux-arts de Montréal	5 000 \$
Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine	2 000 \$	Refuge Juan Moreno	3 000 \$
Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut	2 000 \$	Sacred Heart School of Montreal	250 \$
Musée des beaux-arts de Montréal	1 000 \$	Selwyn House Association	4 500 \$
Somme versée au Programme de subventions communautaire	983 \$	Study School Foundation	1 000 \$
Fonds anonyme		La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants	2 000 \$
Somme versée au Programme de subventions communautaire	902 584 \$	La Fondation de l'Hôpital juif Sir Mortimer B. Davis	2 000 \$
Fonds anonyme		Fondation de l'Université York	1 000 \$
Fondation du YMCA du Grand Montréal (Jardin couvert)	1 255 \$	Fonds de la Fiducie Margaret K. Deacon	
Fonds anonyme		Fondation de gérontologie Courville	980 \$
Fondation de l'Institut de cardiologie de Montréal	2 079 \$	Société des missionnaires d'Afrique	521 \$
Fonds Raisa et Armand Afilalo		Fonds de la Fondation québécoise de la thalidomide	
Somme versée au Programme de subventions communautaire	2 231 \$	Association canadienne des victimes de la thalidomide	32 729 \$
Fonds de la Famille Gallop		Fonds Guy Tiphane	
Somme versée au Programme de subventions communautaire	2 613 \$	Somme versée au Programme de subventions communautaire	71 993 \$
Fonds de la Famille Malouf		Fonds Isidore et Anna Blanchard	
La Fondation des Cèdres - Centre d'accueil pour personnes âgées	3 000 \$	Les Impatients	2 183 \$
Chez Doris	1 750 \$	Fondation des Auberges du cœur du Québec	827 \$
Collège Jean-de-Brébeuf	1 000 \$	Fonds J.S. and Associates	
Dans la rue	2 000 \$	Fondation de l'Hôpital Royal Victoria	2 084 \$
Éparchie St-Sauveur de Montréal	2 500 \$	Fonds May Kersten pour la justice sociale	
Fondation de la résidence de soins palliatifs de l'Ouest-de-l'Île	3 000 \$	Somme versée au Programme de subventions communautaire	2 959 \$
Fondation de Polytechnique	2 500 \$	Fonds Monique et Guy Bisailon	
Gabriel Rossy Memorial Fund	1 000 \$	Fondation Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance	858 \$
Marianopolis Millenium Foundation	3 500 \$	Fonds Morgan's Hope	
Musée McCord d'histoire canadienne	1 000 \$	Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants	536 \$
McGill Center for the Studies in Aging, Alzheimer's Disease Research Unit	5 000 \$	Fonds Patrick H. Irwin	
		Somme versée au Programme de subventions communautaire	27 566 \$
		Fonds de la Fondation des victimes du 6 décembre contre la violence	
		Somme versée au Programme de subventions communautaire	2 275 \$

Fonds de dotation d'organismes

Organismes bénéficiaires	Subvention		
Ambulance Saint-Jean	1 525 \$	La Compagnie de théâtre Il va sans dire...	2 634 \$
Club Rotary de Montréal	4 974 \$	Les Petits Violons	25 215 \$
École nationale de théâtre du Canada	19 198 \$	Metropolis bleu	3 792 \$
Festival des arts de St-Sauveur	37 285 \$	Refuge Juan Moreno	17 375 \$
Fondation Bond pour le bien-être des animaux	4 618 \$	Service de soins palliatifs de l'Ouest-de-l'Île	1 834 \$
Fondation Centre de santé et des services sociaux Jeanne-Mance	11 479 \$	Société de musique contemporaine du Québec	1 415 \$
Fondation des ingénieurs municipaux du Québec	11 543 \$	Théâtre du Nouveau Monde	56 991 \$
Fondation du Collège Stanislas	439 \$		
Fondation de l'école Priory	2 356 \$		
Fonds Kateri - Jeunesse Canada Monde	8 432 \$		



Fonds communautaire

Fonds Junior League of Montreal
Fonds Laya et Harry Feldman
Fonds May Kersten
Fonds Michael Novak
Fonds Pierre Brunet
Fonds anonyme (1)

Fonds sectoriels

Fonds Bourse William Garnet Strong*
Fonds de la Succession Yvon Roy
Fonds hommage Morgan's Hope
Fonds Joan et Alex K. Paterson
Fonds Monique et Guy Bisailon
Fonds Montrusco Bolton
Fonds Red Feather
Fonds anonyme (1)

Fonds désignés

Fonds de la Fondation de l'Hôpital Queen Elizabeth
pour la santé
Fonds anonyme (1)

Fonds orientés par le donateur

Fonds Alan et Joan Lindsay
Fonds Anne-Marie et Jacques Bougie
Fonds Christopher Hartt Jones*
Fonds DBD pour les loisirs et les jeunes
Fonds de la Famille Corey et Betsy Copeland*
Fonds de la Famille Gallop
Fonds de la Famille Malouf
Fonds de la Famille Harrison*
Fonds de la Fiducie Margaret K. Deacon
Fonds de la Fondation Anna et Philip Belec*
Fonds de la Fondation de la famille J.W. McConnell
Fonds de la Fondation des victimes du 6 décembre
contre la violence
Fonds de la Fondation familiale Marcel Naud*
Fonds de la Fondation Gérard Veilleux*
Fonds de la Fondation Groupe Di Tomasso*
Fonds de la Fondation LES*

Fonds de la Fondation Lucie et André Chagnon
Fonds de la Fondation québécoise de la thalidomide
Fonds Guy Tiphane
Fonds Isidore et Anna Blanchard
Fonds Jérôme Gendron*
Fonds Josée et Michel Jacques*
Fonds J.S. and Associates
Fonds May Kersten pour la justice sociale
Fonds Michael et Michaelleen O'Connor*
Fonds Patrick H. Irwin Trust
Fonds Raisa et Armand Afilalo
Fonds Samcon*
Fonds Sam et Lynda Gatelaro*
Fonds Susan et Jonathan Wener
Fonds Tom et Olga Maxwell*
Fonds anonyme (1)

Fonds de dotation d'organismes

Fonds CIBL, La radio francophone de Montréal*
Fonds Club Rotary de Montréal
Fonds de la Compagnie de théâtre Il va sans dire...
Fonds de la Fondation Bond pour le bien-être des animaux
Fonds de la Fondation Centre de santé et des services
sociaux Jeanne-Mance
Fonds de la Fondation des étoiles
Fonds de la Fondation des ingénieurs municipaux
du Québec
Fonds de la Fondation du Collège Stanislas
Fonds de la Fondation Metropolis bleu
Fonds de la Fondation Toujours ensemble*
Fonds de la Maison Monbourquette*
Fonds de la Maison nationale des Patriotes*
Fonds de la Maison québécoise du théâtre pour
l'enfance et la jeunesse*
Fonds de l'Ambulance Saint-Jean
Fonds de la Société de musique contemporaine du Québec
Fonds de l'École de cirque de Verdun*
Fonds de l'École nationale de théâtre du Canada
Fonds de l'Ensemble contemporain de Montréal*
Fonds de l'Ensemble instrumental Appassionata*
Fonds de l'Orchestre métropolitain du Grand Montréal*
Fonds des Services de soins palliatifs de l'Ouest-de-l'Île
Fonds du Festival des arts de Saint-Sauveur
Fonds du Musée des maîtres et artisans du Québec
Fonds du Théâtre de la Ville*
Fonds du Théâtre du Nouveau Monde
Fonds Espace Go*
Fonds Espace Libre*
Fonds Kateri - Jeunesse Canada Monde

Un donateur peut verser tout montant à un fonds existant ou créer, avec une contribution minimale de 10 000 \$, un fonds nommé. Il n'y a aucun délai ni frais de démarrage juridiques ou administratifs.

Les fiduciaires d'une **fondation privée** peuvent aussi convertir leur fondation en un fonds de dotation à la FGM. Ils peuvent alors nommer des conseillers qui décideront de l'allocation du produit du fonds ou intégrer leur fonds au Fonds communautaire de la FGM. Dans les deux cas, l'administration et la gestion de portefeuille sont assumées par la FGM.

Fonds Les Filles électriques*
Fonds Les Petits violons
Fonds OBORO*
Fonds Optica un centre au service de l'art contemporain*
Fonds Praxis art actuel*
Fonds Priory School Foundation Touch Tomorrow
Fonds Productions Traquen'art*
Fonds Refuge Juan Moreno

Fonds gérés d'organismes

Fonds Atelier du conte en musique et en images*
Fonds Centraide du Grand Montréal
Fonds Écomusée du fier monde
Fonds de la Fondation Centraide
Fonds de la Fondation Delage*
Fonds de la Fondation de la Maison Tresler*
Fonds de la Fondation de l'École nationale de cirque
Fonds de la Fondation de l'Ensemble Arion*
Fonds de la Fondation des étoiles
Fonds de la Fondation du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière*
Fonds de la Fondation du YMCA de Montréal
Fonds de la Fondation Jean Duceppe
Fonds de la Fondation Ushket-André-Michel*
Fonds de l'Agora de la danse*
Fonds de la Compagnie musicale la Nef*
Fonds de la Maison St-Gabriel*
Fonds de la Fondation de l'école Priory

Fonds de L'arsenal à musique*
Fonds de l'Institut Thomas More
Fonds de l'Opéra de Montréal
Fonds de l'Orchestre symphonique de Montréal*
Fonds du Centre canadien d'architecture
Fonds du Centre des arts actuels Skol*
Fonds du Concours musical international de Montréal*
Fonds du Festival international de Lanaudière
Fonds du Musée d'art contemporain des Laurentides*
Fonds du Musée des beaux-arts de Montréal
Fonds du Musée des beaux-arts de Sherbrooke*
Fonds du Musée des maîtres et artisans du Québec*
Fonds du Musée du Château Ramezay*
Fonds du Musée du costume et du textile du Québec*
Fonds du Musée régional Vaudreuil-Soulanges*
Fonds Graff, centre de conception graphique*
Fonds Jeunesses musicales du Canada*
Fonds La Piéta avec Angèle Dubeau*
Fonds La Vie des Arts*
Fonds Le Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire*
Fonds Le Petit théâtre de Sherbrooke*
Fonds Le projet Porte-Parole*
Fonds PPS Danse*
Fonds Productions Supermémé*
Fonds Société Pro Musica*
Fonds Sinha Danse*
Fonds Société de développement culturel de Terrebonne*
Fonds Stuko-Théâtre*

Fonds de démarrage

Le minimum requis pour établir un fonds à la FGM est de 10 000 \$. Par contre un donateur peut établir un fond de démarrage avec une contribution minimale de 1 000 \$ et verser le solde sur cinq ans.

Fonds hommage Dr Marinko Mirko Biljan*
Fonds hommage Suzanne Trépanier-Côté
Fonds Marymount Alumni pour la jeunesse
Fonds Société Parkinson du Québec

Futurs fonds par dons différés

(legs testamentaire et assurance-vie)

Lynne Paule Bisailon
Michel Boucher
Rose Mary Brinkema*
Douglas Fletcher Brown
Lise Brunet-Alziphat
André Gélinas
Martin Goodwin
Guy Tiphane
Anonymes (15)

* nouveaux fonds

COMITÉS

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Alex K. Paterson
Président*
Avocat-conseil, Borden
Ladner Gervais



Claire Richer Leduc
Vice-présidente*
Avocate



Brian Levitt
Vice-président*
Coprésident, Osler,
Hoskin & Harcourt



Gilles Émond
Trésorier*
Trésorier, Fondation
Centraide



Madeleine Féquière
Secrétaire*
Directeur principal, crédit,
AbitibiBowater Inc.



Pierre Brunet
Président sortant
Président du conseil,
Caisse de dépôt et
placement du Québec



Armand Afilalo
Président, MEP
Technologies Inc.



Guy Bisaillon
Président du conseil,
Fondation Centraide



Jacques Bougie
Ancien chef de
la direction, Alcan



André Chagnon
Président du conseil,
Fondation Lucie et André
Chagnon



Marcel Côté
Associé fondateur,
Secor Conseil inc.



Harry Feldman
Associé fondateur,
Schwartz, Levitsky,
Feldman



Germaine Gibara
Conseillère en affaires



W. John Gallop
MacDougall,
MacDougall
& MacTier Inc.



Sheila Goldbloom
Membre honoraire
Présidente sortante,
Fondation Red Feather



Bernard Lamarre
Président du conseil,
École Polytechnique de
Montréal



Hélène Wavroch
Directrice générale,
Réseau québécois
pour contrer les abus
envers les aînés



Jonathan Wener
Président du conseil
et chef de la direction,
Canderel

*membres du comité exécutif



Comité de placements

Gilles Émond, président

Trésorier, Fondation Centraide

Guy Bisaillon

Président du conseil, Fondation Centraide

Armand Afilalo

Président, MEP Technologies Inc.

Pierre Comtois

Vice-président du conseil, Optimum gestion de placements inc.

W. John Gallop

MacDougall, MacDougall & MacTier Inc.

Harry Feldman

Associé fondateur, Schwartz, Levitsky, Feldman

Conseillers bénévoles en planification de dons

Sylvain Carpentier

Notaire, Gendron Carpentier s.e.n.c.r.l.

Diane Hamel

Vice-présidente adjointe, Planification fiscale et successorale, Financière Manuvie

Marc Jolin

Avocat

Pierre Kirouac

Conseiller en fiscalité, RSM Richter LLP

Jean Lambert

Notaire, Lambert Cloutier Pillière Bolduc

Gilbert Lemieux

Coordonnateur, Programme de planification des dons, Centraide du Grand Montréal

Troy MacEachren

Avocat, Heenan Blaikie

Monette Malewski

Présidente, Agences d'assurance M. Bacal inc.

Jean Sasseville

Actuaire, RBC DS services financiers Inc.

Diane Tsonos

Avocate, RSM Richter LLP

Comité de mises en candidature

Tim Brodhead

Président et directeur général, Fondation de la famille J.W. McConnell

Madeleine Féquière

Directeur principal, crédit, AbitibiBowater Inc.

Jacques Gagnon

Président du comité de communications, Fondation du Grand Montréal

Elliot Lifson

Président sortant du conseil, Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Alex K. Paterson

Président du conseil d'administration, Fondation du Grand Montréal
Avocat-conseil, Borden Ladner Gervais

Richard Pound

Chancelier, Université McGill

Michel Prescott

Conseiller municipal, district de Jeanne-Mance, Ville de Montréal
Représentant le maire de Montréal

Michel Robert

Juge en chef de la Cour d'appel

Louise Roy

Présidente du conseil, Conseil des arts de Montréal

Yves Sanssouci

Président, Centraide du Grand Montréal

Manon Vennat

Manon Vennat & Associés

Luc Vinet

Recteur, Université de Montréal



Comité de subventions

Dominique A. McCaughey, présidente du comité

Directrice, Initiatives Spéciales
Bureau du Soutien universitaire et des relations
avec les diplômé-es, Université Concordia

Lyse Brunet

Vice-présidente, Développement social,
Centraide du Grand Montréal

Sheila Goldbloom

Présidente sortante, Fondation Red Feather

Janis Levine

Vice-présidente directrice, La Fondation Henry
& Berenice Kaufmann

Anne Marquis

Conseillère, Service de soutien aux organismes
communautaires
Agence de la santé et des services sociaux

Katharine Pearson

Directrice, Génération de l'innovation
sociale @ McConnell
Fondation de la famille J.W. McConnell

Personnel

Kathleen Weil, B.C.L., LL.B.

Présidente et directrice générale, membre d'office
des comités du conseil d'administration

Diane Bertrand

Adjointe à la présidente et directrice générale

Colin Bérubé

Directeur, Subventions et projets spéciaux

Gaston E. Bouchard, Hon. B.A., LL.B.

Expert-conseil, Planification de dons

Marcel Mathieu

Directeur, Finances

Soutien technique

Comptabilité : Centraide du Grand Montréal

REMERCIEMENTS

La FGM a le privilège de pouvoir compter sur la générosité de plusieurs fondations et entreprises qui soutiennent son fonctionnement et ses activités de développement. Elles contribuent ainsi à créer une fondation communautaire solide et dynamique au service de la collectivité du Grand Montréal.

Grâce à la générosité de la **Fondation de la famille J.W. McConnell** et de la **Fondation Lucie et André Chagnon**, la FGM bénéficie également d'un fonds de dotation pour appuyer son développement.

La FGM a déménagé cette année dans de nouveaux locaux plus grands et plus fonctionnels. Plusieurs nous ont aidés dans cette entreprise. Nous tenons à remercier tout particulièrement :

Herman Miller Solution espace de travail
Instal' Qualité
I.S.I. inc.
Lizac Rénovation inc.
P.K. Informatique

ORDRE DE LA FONDATION DU GRAND MONTRÉAL

Cet ordre a été créé afin de témoigner de la vive gratitude de la FGM à l'endroit des donateurs dont la générosité contribue au développement de la Fondation du Grand Montréal et à la réalisation de sa mission. Quiconque verse un don de 1 000 \$ ou plus à la FGM fera partie à tout jamais de l'Ordre de la Fondation du Grand Montréal.

Mécènes (un million \$ et plus)

Michel et Josée Jacques
Peter J. Malouf
La Fondation Lucie et
André Chagnon
La Fondation de la famille
J.W. McConnell
Anonyme (1)

Bienfaiteurs (100 000 \$ et plus)

Philip et Anna Belec
Anne-Marie et
Jacques Bougie
Douglas Fletcher Brown
Jérôme Gendron
Scott Jones
Lois Katnick
May Kersten
Olga Maxwell
Michael Novak

Michael O'Connor
Patrick H. Irwin Trust
Power Corporation du
Canada
Richard Renaud
Fondation Red Feather
Fondation Roasters
Succession Yvon Roy
Guy Tiphane
Gérard Veilleux
Anonymes (3)

Leaders (50 000 \$ et plus)

Dorothy Bond
Corey Copeland et
Besty Martin
La Fondation Molson
Michel Di Tomasso
Geoffrey Dougherty, M.D.
Michael Harrison
John et Joan Stevens

Bâisseurs (10 000 \$ et plus)

Raisa et Armand Afilalo
Banque Laurentienne
Monique et Guy Bisailon
Pierre Brunet
Succession Isidore et
Anna Blanchard
Fiducie Margaret K. Deacon
Laya et Harry Feldman
Fondation EJLB
W. John Gallop
Sam Gatelaro
Hubert Marleau
Ayako Nishi Naud
Carmand Normand
Joan et Alex K. Paterson
Placements Montrusco
Bolton
Sam Scalia
Gilles Tremblay
Susan et Jonathan Wener
Anonymes (2)

Amis (1 000 \$ et plus)

James Bisiker
Michel Boucher
Rose Mary Brinkema
Lise Brunet-Alziphath
Germain Carrière
Michel Clair
Marcel Côté
Joan Crossen
John Frost
André Gélinas
Claire Goyer
Joan F. Ivory
Norma Morgan
Anonymes (3)

Ordre du patrimoine

Cet ordre réunit les donateurs qui, de leur vivant, prennent des dispositions pour réaliser un don différé (legs, assurance-vie ou autre) au profit de la FGM.

Lynne Paule Bisailon
Michel Boucher
Rose Mary Brinkema
Douglas Fletcher Brown
Lise Brunet-Alziphath

André Gélinas
Martin Goodwin
Guy Tiphane
Anonymes (15)

Merci à nos entreprises commanditaires :

Alcan
Banque Scotia
Caisse de dépôt et placement du Québec
Cirque du Soleil
Cogeco Inc.
Merck Frosst
SNC Lavalin

Nous tenons aussi à remercier les personnes et entreprises suivantes pour les biens ou services généreusement offerts à la Fondation du Grand Montréal :

M^e Jules Charette, conseiller juridique honoraire,
Ogilvy Renault
M^e Jean Daigle, Ogilvy Renault
Caisse de dépôt et placement du Québec
Financière Banque Nationale
SITQ Immobilier

RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENTS

Le comité de placements est un comité permanent bénévole, mandaté par le conseil d'administration. Il est constitué notamment de professionnels chevronnés dans les domaines du placement et des finances qui ont choisi de contribuer au bien-être de leur collectivité. Le mandat de ce comité est de veiller à tous les aspects de la gestion des placements afin d'assurer la pérennité du capital et de générer les revenus dont la FGM a besoin pour mener à bien sa mission. À ce titre, il :

- recommande au conseil d'administration la politique de placements, qu'il modifie au besoin ;
- recommande les gestionnaires et le dépositaire ou fiduciaire ;
- veille à la répartition de l'actif entre les gestionnaires ;
- présente un rapport trimestriel au conseil d'administration sur le rendement de chaque gestionnaire et le rendement du fonds d'investissement de la FGM.

À la fin de l'exercice 2007, l'actif géré par la FGM a atteint près de 87 millions \$. Les dons reçus dans l'année ont totalisé 6,6 millions \$, tandis que les nouveaux fonds sous gestion de l'exercice se sont élevés à 6,6 millions \$.

Les revenus de l'exercice 2007 reflètent le rendement du portefeuille net des frais de gestion (-0,39 %), attribuable à la faible performance des marchés boursiers et à l'augmentation importante de la valeur du dollar canadien. Au cours des trois années antérieures, la FGM avait réalisé des rendements nets de frais de gestion de 7,36 % (2004), 7,28 % (2005) et 11,08 % (2006). Le rendement moyen de 6,25 % des quatre dernières années se situe à 4,12 % au-dessus de l'indice des prix à la consommation.

Nous sommes d'avis que notre stratégie de placements nous permettra de surmonter cette période d'instabilité. La grande diversité de nos placements nous permet en effet de réduire les risques associés à un secteur ou à une région.

Gilles Émond, président du comité de placements

ÉTATS FINANCIERS

DE LA FONDATION DU GRAND MONTRÉAL

31 décembre 2007

Rapport des vérificateurs	26
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	27
Bilan	28
Notes complémentaires	29-32



RAPPORT DES VÉRIFICATEURS



AUX MEMBRES DE LA FONDATION DU GRAND MONTRÉAL

Nous avons vérifié le bilan de La Fondation du Grand Montréal au 31 décembre 2007 et l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de La Fondation du Grand Montréal. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de La Fondation du Grand Montréal au 31 décembre 2007 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*, nous déclarons qu'à notre avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Sausan Bilal / Deloitte & Touche p.e.m.c.r.l.

Comptables agréés
Le 2 avril 2008

LA FONDATION DU GRAND MONTRÉAL

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

de l'exercice terminé le 31 décembre 2007

	Fonds	Fonds de	Fonds de	Total	
	d'opérations	distribution	dotation	2007	2006
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits (note 6)					
Dons	-	171 946	6 590 737	6 762 683	25 725 719
Commandites	58 000	-	-	58 000	83 000
Revenus de placements réalisés	162 835	3 245 688	-	3 408 523	874 921
Variation de la moins-value non réalisée des placements	(167 490)	(3 185 457)	-	(3 352 947)	1 632 601
Honoraires de gestion	396 258	(197 198)	-	199 060	215 024
Honoraires d'administration	230 589	(131 497)	-	99 092	35 422
Subventions - projets spéciaux	2 300	50 000	-	52 300	115 000
Intérêts bancaires	7 141	-	-	7 141	5 026
Autres	1 728	-	-	1 728	-
	691 361	(46 518)	6 590 737	7 235 580	28 686 713
Charges					
Dons	-	2 016 224	-	2 016 224	333 808
Salaires et charges sociales	213 588	34 340	-	247 928	165 641
Honoraires de gestion	235 411	-	-	235 411	131 877
Honoraires des fiduciaires	43 539	-	-	43 539	44 338
Honoraires d'administration	30 789	-	-	30 789	17 195
Honoraires - dons planifiés	87 589	-	-	87 589	78 448
Honoraires - projet environnemental	-	-	-	-	14 892
Honoraires - projet Signes vitaux	-	57 883	-	57 883	104 621
Honoraires - projet Poverty	1 261	-	-	1 261	-
Honoraires - autres	38 066	-	-	38 066	29 261
Loyer	32 273	-	-	32 273	24 159
Taxes et permis	1 237	-	-	1 237	2 307
Fournitures de bureau	5 899	-	-	5 899	7 684
Entretien et réparations	11 036	-	-	11 036	-
Papeterie et imprimerie	11 907	-	-	11 907	1 497
Déplacements	8 504	-	-	8 504	6 228
Réunions	2 476	-	-	2 476	1 043
Télécommunications	6 071	-	-	6 071	3 374
Assurances	6 405	-	-	6 405	6 405
Primes d'assurance-vie reçues en don	-	54 349	-	54 349	115 969
Timbres et frais de livraison	5 255	-	-	5 255	1 385
Publications et abonnements	638	-	-	638	549
Frais bancaires	3 134	-	-	3 134	3 302
Communications	30 529	-	-	30 529	24 999
Cotisations	7 660	-	-	7 660	2 874
Colloques et congrès	2 016	-	-	2 016	3 487
Amortissement	7 848	-	-	7 848	1 350
Autres	2 531	-	-	2 531	614
	795 662	2 162 796	-	2 958 458	1 127 307
Résultat net	(104 301)	(2 209 314)	6 590 737	4 277 122	27 559 406
Solde de fonds au début	178 470	2 435 462	37 141 945	39 755 877	12 196 471
Solde de fonds à la fin	74 169	226 148	43 732 682	44 032 999	39 755 877

LA FONDATION DU GRAND MONTRÉAL

Bilan

de l'exercice terminé le 31 décembre 2007

	Fonds d'opérations	Fonds de distribution	Fonds de dotation	Total	
				2007	2006
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif					
À court terme					
Encaisse	305 404	-	-	305 404	81 773
Sommes à recevoir du Fonds d'opérations	-	169 957*	131 144*	-	-
Intérêts et dividendes courus	-	14 029	-	14 029	19 339
Débiteurs	118 229	49 750	371 385	539 364	83 866
Frais payés d'avance	4 981	-	-	4 981	-
	428 614	233 736	502 529	863 778	184 978
Placements (note 3)	-	-	43 230 153	43 230 153	39 745 255
Immobilisations (note 4)	40 447	-	-	40 447	2 285
	469 061	233 736	43 732 682	44 134 378	39 932 518

Passif

À court terme					
Sommes dues par le Fonds d'opérations	301 101*	-	-	-	-
Créditeurs et charges à payer	78 091	7 588	-	85 679	126 641
Produits reportés	15 700	-	-	15 700	50 000
	394 892	7 588	-	101 379	176 641

Soldes de fonds

Affectations d'origine externe	-	226 148	43 315 233	43 541 381	39 159 958
Affectations d'origine interne	-	-	417 449	417 449	417 449
Investis en immobilisations	40 447	-	-	40 447	2 285
Non grevés d'affectations	33 722	-	-	33 722	176 185
	74 169	226 148	43 732 682	44 032 999	39 755 877
	469 061	233 736	43 732 682	44 134 378	39 932 518

* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne des totaux du bilan étant donné qu'ils s'éliminent.

Au nom du conseil



Alex K. Paterson, O.C., O.Q., Q.C.
Président du conseil



Gilles Émond, CA
Trésorier

1. Description de l'organisme

La Fondation du Grand Montréal (« FGM »), organisme de bienfaisance, constitué le 20 décembre 1999 en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*, a pour objet de recueillir des dons principalement par voie de legs ou de fonds de dotation afin de promouvoir le domaine social, les arts et la culture, l'éducation, la santé et l'environnement. De plus, la FGM peut gérer des fonds qui lui sont confiés à des fins de gestion. La FGM est reconnue comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Conventions comptables

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

La FGM utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses activités :

i) Fonds d'opérations

Le Fonds d'opérations regroupe les activités courantes de fonctionnement de la FGM et les activités relatives aux immobilisations.

ii) Fonds de distribution

Le Fonds de distribution est un fonds affecté d'origine externe dans lequel la FGM enregistre les dons devant être distribués selon le désir des donateurs, la portion des revenus de placements du Fonds de dotation appelés à être distribués, les dons effectués ainsi que les charges qui y sont directement liées.

iii) Fonds de dotation

Le Fonds de dotation comprend les éléments mentionnés ci-dessous. Les revenus de placement tirés des ressources du Fonds de dotation sont présentés à titre de revenus du Fonds de distribution.

Affectations d'origine externe

Comprennent les dons qui, selon les spécifications des donateurs, doivent être conservés à perpétuité.

Affectations d'origine interne

Proviennent de virements du Fonds de distribution pour protéger le capital contre l'inflation. Ces sommes ne peuvent être utilisées sans le consentement préalable du conseil d'administration de la FGM.

Constatation des produits

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du Fonds d'opérations dans l'exercice au cours duquel les charges connexes seront engagées. Les apports reçus devant être distribués selon le désir des donateurs sont constatés à titre de produits du Fonds pour distribution. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits dans le Fonds de dotation.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds d'opérations de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les dons reçus en nature, évalués à la juste valeur marchande établie par un évaluateur indépendant, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2007

2. Conventions comptables (suite)

Les revenus de placements sont constatés au moment où ils sont gagnés. Ils sont comptabilisés dans les produits du Fonds pour distribution à moins de stipulation particulière de la part des donateurs.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties selon les méthodes et aux taux annuels suivants :

Mobilier et équipement	dégressif	20 %
Matériel informatique	dégressif	30 %
Améliorations locatives	linéaire	3 ans

Produits reportés

Les produits reportés sont constitués de subventions et de commandites reçues pour l'exercice subséquent.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Leur réévaluation annuelle tient compte des éléments suivants :

Placements et intérêts et dividendes courus

Les placements, y compris les intérêts et dividendes courus, sont classés comme des actifs détenus aux fins de transaction. Ils sont donc évalués à leur juste valeur, la juste valeur étant fondée sur les cours les plus récents, habituellement le cours acheteur le plus récent.

Les opérations portant sur les placements sont comptabilisées à la date de transaction.

Débiteurs, créditeurs et charges à payer

Les débiteurs, classés comme prêts et créances, et les créditeurs et charges à payer, classés comme autres passifs, sont évalués au coût amorti.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés dans les produits et les charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Modifications comptables futures

Instruments financiers

En décembre 2006, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») a publié le chapitre 3862 intitulé « Instruments financiers – informations à fournir » et le chapitre 3863 intitulé « Instruments financiers – présentation ». Ces deux chapitres s'appliquent aux états financiers des exercices ouverts à partir du 1^{er} octobre 2007. Par conséquent, la FGM adoptera les nouvelles normes au cours de son exercice débutant le 1^{er} janvier 2008. Le chapitre 3862, qui traite des informations à fournir à l'égard des instruments financiers, impose aux entités de fournir des informations au sujet de : a) l'importance des instruments financiers au regard de la situation financière et de la performance financière de l'entité et b) la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée au cours de la période et à la date de clôture, ainsi que la façon dont l'entité gère ces risques. Le chapitre 3863 comporte les mêmes exigences en matière de présentation des instruments financiers que le chapitre 3861.

La FGM évalue présentement l'incidence de l'adoption de ces nouveaux chapitres sur ses états financiers.

LA FONDATION DU GRAND MONTRÉAL

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2007

3. Placements

	Juste valeur	
	2007	2006
	\$	\$
38 301,052 parts du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal (note 5)	41 432 661	38 320 052
Actions privilégiées, rachetables au décès du dernier vivant des deux donateurs, dividende de 4,725 %	1 000 000	1 000 000
Fonds communs équilibrés et actions de sociétés publiques	521 411	27 847
Prêt hypothécaire, portant intérêt au taux de 4,5 %, échéant jusqu'en 2018	276 081	276 081
Certificat de placement échu	-	121 275
	43 230 153	39 745 255

4. Immobilisations

	2007			2006
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et équipement	14 854	5 824	9 030	2 285
Matériel informatique	17 648	8 809	8 839	-
Améliorations locatives	25 018	2 440	22 578	-
	57 520	17 073	40 447	2 285

5. Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal

La FGM gère, par l'entremise du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal, ses propres fonds et des fonds qui lui sont confiés par diverses entités.

Des états financiers distincts sont préparés pour le Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal. Ce dernier présente ses placements, composés principalement d'obligations, d'actions et de participations dans des fonds communs d'actions, à la juste valeur. En date du 31 décembre 2007, la juste valeur des fonds gérés par le Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal et le nombre de parts détenues s'établissent comme suit :

	2007		2006	
	Nombre de parts	Juste valeur	Nombre de parts	Juste valeur
		\$		\$
Fonds appartenant à La Fondation du Grand Montréal	38 301,052	41 432 661	32 782,190	38 320 052
Fonds confiés par diverses entités	39 860,322	43 119 417	31 616,921	36 957 936
	78 161,374	84 552 078	64 399,111	75 277 988

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2007

6. Produits

i) Dons

Au cours de l'exercice, la FGM a reçu des dons totalisant 6 762 683 \$ (25 725 719 \$ en 2006). Les dons de 2007 incluent une somme de 54 349 \$ relative à des primes payées pour des polices d'assurance-vie dont la FGM est bénéficiaire du produit.

ii) Revenus de placements réalisés

	2007	2006
	\$	\$
Parts du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal	3 344 323	737 198
Actions privilégiées	47 250	47 250
Prêt hypothécaire	12 424	13 000
Fonds communs équilibrés et actions de sociétés publiques	4 526	916
Autres	-	76 557
	3 408 523	874 921

iii) Honoraires de gestion

	2007	2006
	\$	\$
Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal	396 258	313 497
Moins : Honoraires attribuables à La Fondation du Grand Montréal	(197 198)	(98 473)
	199 060	215 024

iv) Honoraires d'administration

	2007	2006
	\$	\$
Participants du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal	230 589	74 984
Moins : Honoraires attribuables à La Fondation du Grand Montréal	(131 497)	(39 562)
	99 092	35 422

7. Instruments financiers

Juste valeur

Les justes valeurs de l'encaisse, des débiteurs et des créiteurs et charges à payer correspondent à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Risque de taux d'intérêt

Une portion des placements du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal dans lequel la FGM détient des parts est investie dans des obligations et des débetures. Par conséquent, une variation du taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur des parts détenues par la FGM.

Risque de change

Une portion des placements du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal dans lequel la FGM détient des parts est investie dans des actions et des participations dans des fonds communs d'actions étrangères. Les parts détenues par la FGM sont donc exposées aux fluctuations des devises. Il en est de même pour les revenus gagnés afférents à ces parts.

8. État des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'a pas été présenté, car l'information sur les flux de trésorerie est évidente à la lecture des autres états financiers et des notes complémentaires.